

OCTOBRE 1994



INFORMATIONS VERNIER

LA VIE... UNE COURSE À LA SANTÉ

La santé des Genevois est de mieux en mieux connue. Ainsi on sait désormais que les causes principales de décès chez les adultes de moins de 65 ans sont le cancer, les maladies cardiovasculaires, les maladies pulmonaires et hépatiques et les morts violentes (accidents et suicides). Bref, ce sont paradoxalement celles pour lesquelles la médecine peut le moins et où la prévention est plus efficace. A l'heure où plus de 90% des dépenses publiques cantonales de santé sont consacrées aux soins hospitaliers, il semblerait logique de développer la prévention.

Le Département cantonal de l'action sociale et santé le souhaite. Toujours plus actif, il collabore avec divers organismes privés, dont le CIPRET (Centre d'information de l'association pour la prévention du tabagisme) et la FEGPA (Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme).

Et que peut faire la commune de Vernier à son échelle? Une réponse possible vous est présentée avec la description d'Onex-Santé; l'unique centre communal de prévention existant sur Genève à l'heure actuelle.



Photo Christian MURAT

Sommaire

1, 3, 4, 5 et 6

Le thème du mois

La vie... une course à la santé

*Quelle prévention peut-on faire
au niveau communal ?*

7 et 8

Toutes les adresses utiles

Nouvelles communales

12 Savoir participer... - Point vert

14 Vos petites annonces

16 Carte de visite : A. MURITH S.A.

17 Service des sports

20, 21 et 22

Inauguration du nouveau centre social
de Châtelaine et présentation des
services qui y travaillent

22 Service social

23 Séjour des enfants d'Ardusat

Agenda - spectacles

11 Negro Spirituals à St-Pie X

13 Toutes les manifestations communales

16 Vente-achat de jouets

23 Vente de costumes d'Escalade

24 Vernier sur Rock

18 et 19

Infos quartiers

La vie des associations

Edité par
l'Administration municipale

Thème (*pages bleues*)
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)
Robert BORGIS

PAO - production et publicité
Mlle Malory MEX et
Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier
Case postale 520
Rue du Village 9 - 1214 Vernier
Tél 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur
papier Offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

**Le bruit et la circulation
à Vernier**

- parution 18 novembre

- délai rédactionnel : 28 octobre

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Plusieurs enquêtes ont été effectuées à Genève ces dernières années. Les résultats sont compilés au sein du cahier «la santé des Genevois», édité par le Département de l'action sociale et santé.

En voici les données majeures. L'espérance de vie à la naissance n'a cessé d'augmenter au cours du siècle, pour atteindre 74,0 ans chez les hommes et 80,8 ans chez les femmes en 1989/1990. A Genève, les femmes de 80 ans et plus sont aujourd'hui 2,5 fois plus nombreuses que les hommes du même âge. Les données genevoises ne diffèrent pas des résultats nationaux en ce qui concerne les hommes, mais les Genevoises ont une espérance de vie un peu supérieure aux autres Suissesses. Sur 1000 naissances de chaque sexe, 985 hommes et 989 femmes atteindraient l'âge de 15 ans; 919 hommes et 952 femmes, 50 ans; 765 hommes et 876 femmes, 65 ans;

524 hommes et 745 femmes, 75 ans; 76 hommes et 227 femmes vivraient 90 ans ou plus (Service cantonal de statistiques, 1992).

Années potentielles de vie perdues

Les années potentielles de vie perdues (APVP) se calculent en additionnant le nombre d'années entre l'âge au décès et celui de 75 ans. A Genève, les morts violentes, responsables de moins d'un décès sur dix, représentent 29% des APVP. Quant à l'espérance de vie sans incapacité, qui n'a pas encore été calculée à Genève, elle était en Suisse, en 1988/89, de 67,1 ans pour les hommes et de 72,9 ans pour les femmes.

Une autre enquête a établi le nombre de jours pendant lesquels des personnes ont été handicapées par un problème de santé : il est de 8,6 jours par personne et par an. Autre chiffre : au cours des 12 derniers

mois, 47,5% des Genevois et 52,3% des Genevoises ont consulté un médecin.

Une des rares enquêtes réalisées à Vernier, en l'occurrence par l'OMS, montre que le dépistage de l'hypertension est relativement fréquent en pratique ambulatoire : 72% de l'échantillon avait bénéficié de la mesure de la tension artérielle en 1989. Voici encore d'autres chiffres, maladie par maladie. Genève se caractérise par un nombre de cas de tuberculose un peu plus élevé que la moyenne nationale (taux annuel de 20,1 sur 100 000, contre 17,1 en Suisse), peut être lié à une proportion plus élevée de migrants. Le nombre d'infection par salmonelles a augmenté depuis 1986 dans l'ensemble du pays. A Genève, le nombre de maladies infectieuses intestinales est passé de 208 en 1986 à 285 en 1991.



Les hépatites virales (A et B) sont également plus fréquentes à Genève : leur taux d'incidence atteignait 62,4 sur 100 000 personnes en 1991, contre 34,9 en Suisse. La plupart des cas sont observés chez les toxicomanes s'injectant de la drogue par voie intraveineuse, soit par des gens revenant de voyages dans les pays en voie de développement.

Le canton de Genève présente l'incidence cumulée du SIDA la plus élevée du pays, avec 97,7 cas recensés pour 100 000 habitants contre 39,9 cas pour la moyenne suisse. Par contre, à Genève, entre 1981 et 1990, seuls deux cas de décès maternels pour 42 500 naissances vivantes sont survenus dans le canton.

Vaccinations

L'OMS estime qu'il faut atteindre un taux de vaccination de 95% contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole et les oreillons. Dans notre canton, seule la vaccination contre la diphtérie est obligatoire depuis 1932.

Une enquête menée en 1989 montre que le taux de 95% est atteint pour les principaux vaccins (poliomyélite, diphtérie, tétanos et coqueluche). Par contre, cette couverture n'est pas encore atteinte pour les nouveaux vaccins (rougeole, oreillons et rubéole) : elle se situe encore entre 70 et 77%.

La principale cause de décès à Genève est représentée par les maladies de l'appareil circulatoire. La plupart interviennent après 75 ans. Une réduction pourrait être obtenue par une suppression du tabagisme, une meilleure alimentation, un usage modéré de l'alcool, une activité physique régulière et le traitement adéquat des patients souffrant d'hypertension artérielle ou de diabète. En 1990, ce type de maladies a été responsable de

1201 décès dans le canton, soit 37% du total. Les tumeurs ont été responsables de 938 décès à Genève, soit 29% du total. C'est la seconde cause de décès, mais la première entre 40 et 69 ans chez les deux sexes. Signe d'une meilleure prévention ? La mortalité des moins de 65 ans a diminué entre 1981 et 1990 de 17% chez les hommes et de 12% chez les femmes.

Accidents

À Genève, les décès par traumatismes et accidents (y compris les suicides) ont été responsables, entre 1985 et 1989, de 29% des années de vie perdues avant 75 ans. La mortalité par accidents et traumatismes figurait en 1990 à la troisième place de ce sordide hit-parade. Au cours de l'année, il y a eu 333 décès accidentels, soit le 10,3% de tous les décès.

Lourdes de conséquences pour les personnes âgées, les fractures du col et de l'extrémité supérieure du fémur surviennent généralement au-delà de 70 ans, en particulier dans la population féminine. Le nombre de fractures diagnostiquées à la Clinique d'orthopédie en 1991 était de 429, auxquels s'ajoutent les patients traités en clinique privée (45 en 1991 à la Clinique Générale et à la Clinique de la Colline).

Principale cause de décès jusqu'à l'âge de 40 ans, avant les cancers : les suicides. Au cours de la dernière décennie, ils ont été responsables de 941 décès à Genève, soit 585 hommes et 336 femmes.

À tous les âges, la mortalité par suicide est plus élevée chez les hommes.

Que faire ?

Que faire pour remédier à ces chiffres ? Chaque Genevois dépensait en moyenne 1908 francs pour la santé et les soins personnels en 1989, assurances non comprises.

Avec 232 médecins, 66 dentistes et 38 pharmacies pour 100 000 habitants, Genève se situe dans le peloton de tête des cantons suisses; la moyenne nationale était en 1989 de 150 médecins, 47 dentistes et 23 pharmacies pour 100 000 habitants.

Outre consommer des médicaments et aller consulter son médecin, le Genevois pourrait tenter d'anticiper les ennuis de santé.

Pour l'y encourager qu'existe-t-il ?

En matière de prévention, le canton dépense environ 2 millions par an. Une partie de cette somme provient de la dîme sur l'alcool, qui remonte à 1918 déjà.

L'action du canton passe généralement par des actions d'associations qu'il subventionne. Parfois, il agit directement, comme la campagne sur le mélanome malin.



Extrait de la brochure Santé-Maladie-Prévention publiée par l'Université du 3ème âge et le Service social de la Ville de Genève

La vie... une course à la santé

Dans ce cas, un groupe de travail formé de professionnels, dirigé par Claude-François ROBERT, de la direction générale de la santé publique, a mis au point une brochure d'information destinée aux parents et un livre illustré en couleurs offert aux enfants : «Topsy l'imprudente». Le budget alloué à ce groupe de travail pour la conception et la réalisation de cette campagne est de 60 000 francs, dont 15 000 francs destinés à l'évaluation des résultats de la campagne. Car, comme le dit Claude-François ROBERT : «On ne conduit pas les avions sans indicateurs». Autre exemple de campagne d'information : la «Fourchette verte». Elle s'adresse aux clients des restaurants genevois. Il s'agit d'un label mis au point par la direction de la santé publique, dans un but de promotion de la santé. Les restaurateurs qui reçoivent ce label s'engagent à appliquer certaines règles inspirées de l'hygiène et de la diététique moderne. Les quatre critères : une hygiène irréprochable, trois boissons sans alcool à un prix favorable, un espace non-fumeurs et une assiette «Fourchette verte», dont la composition a été effectuée en collaboration avec une diététicienne (de plus le menu indique les modes de cuisson, ainsi que les huiles utilisées). A relever que l'Auberge de Chouilly, la Coop d'Onex, la Migros du Brico-Loisirs à Meyrin et le ICC-Mövenpick font partie des établissements ayant reçu ce label.

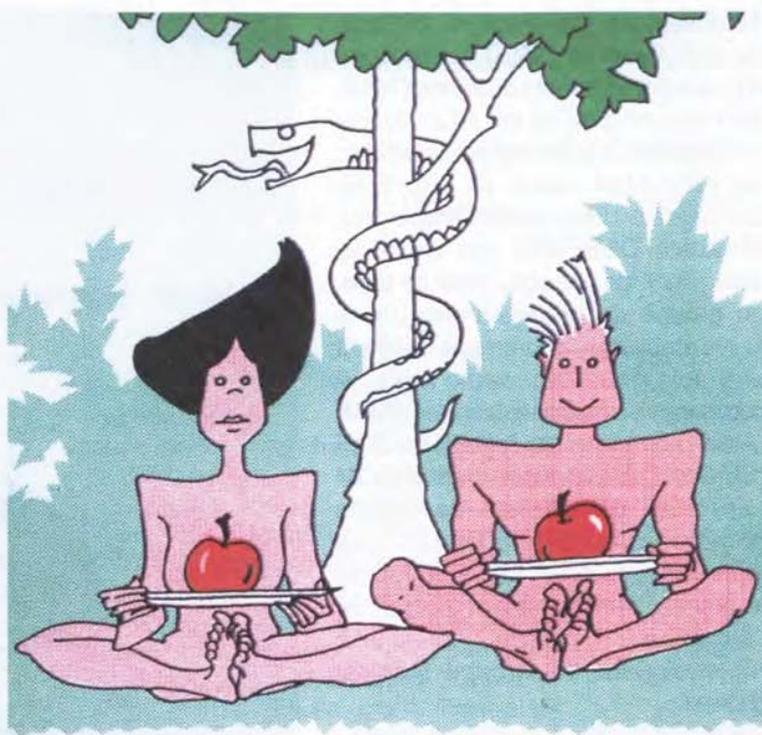
Le canton de Genève est le seul en Suisse actuellement à avoir une filière à l'Université capable de former des spécialistes en santé publique.

Arcade inaugurée

Du côté des partenaires privés, il faut relever l'inauguration intervenue le 5 octobre de l'arcade «Carrefour prévention», en présence du conseiller d'Etat Guy-Olivier SEGOND. Ce lieu, situé au 5 de la rue Henri-Christiné, est un espace-info du CIPRET, de la FEGPA et de l'Antenne des diététiciens genevois (ADiGe).

Ces associations sont également très actives. Depuis peu, elles utilisent également le sponsoring de manifestations sportives ou culturelles. La FEGPA a commencé par installer un stand aux Vingt-quatre heures de Bernex-Basket. Puis, à partir de novembre 1992, la CIPRET a remplacé le sponsor «Parisiennes Super» au festival Verniers-sur-Rock. Et depuis 1993, la FEGPA remplace Heineken. «Nous n'avons pas interdit aux organisateurs de vendre de l'alcool, nous prôtons uniquement la modération. C'est d'eux-mêmes qu'ils ont décidé de ne plus vendre de l'alcool fort et de cigarettes», observe Laurence FEHLMANN, secrétaire générale de la FEGPA.

En 1994, ce sont 260 000 francs qui ont été



Dessin tiré de la brochure «Onex Santé»

prévus pour le sponsoring et les parrainages. «Nous allons continuer dans cette voie tout en étant plus stricts sur les contrats. Par exemple en n'étant pas présents si les publicités pour un alcool ou des cigarettes sont maintenues» ajoute Mme FEHLMANN.

En fait, la FEGPA regroupe : la Croix-Bleue, la Croix-d'Or, la Ligue des femmes abstinentes, l'Espoir, l'Association des enseignants genevois pour l'information sur l'alcool et autres drogues, l'Association des cheminots pour la sobriété, le Groupe TPG pour la sobriété, les sociétés de SPES et des Vieux Spéiens, la Ligue vie et santé, la Taverne de la Madeleine, l'Association des familles des victimes de la route, l'Association La porte ouverte, le Chemical Dependency treatment programs et le Restaurant Les Miroirs.

A part le sponsoring, la FEGPA a lancé diverses campagnes de sensibilisation du grand public :

- une campagne intitulée «fun drinks» consistant en un jeu animé par Radio Lac en direct d'un café, dont le but est de favoriser les boissons non alcoolisées,
- un programme interactif de prévention intitulé «Café Saïgon». Il se compose d'un ordinateur à écran tactile. Il simule une sortie du samedi soir, durant laquelle le joueur doit faire des choix - où aller, que faire, que boire, que dire, comment réagir - et prendre des décisions qui modifieront le cours du jeu.

Centre communal

Parallèlement à ces campagnes cantonales de prévention, que peut-on faire à l'échelon d'une commune ? Le seul exemple concret est celui de la commune d'Onex.

Dès 1985-86, des infirmières en soins à domicile ont émis des souhaits. Dès 1987, une première semaine de prévention était mise sur pied. Enfin, en septembre 1992, était inauguré le centre de prévention et de promotion de la santé : «Onex-Santé».

Infirmière diplômée en santé publique, Elisabeth DEBENAY est établie à Genève depuis douze ans.

Actuellement, elle enseigne à l'École du Bon-Secours (30%) et s'occupe d'Onex-Santé le reste du temps (70%). Son objectif général est «d'améliorer la santé des Onésiens par des actions de prévention dans un esprit de partenariat». La première étape pour Elisabeth DEBENAY est d'évaluer quels sont les besoins. Pour ce faire, un groupe de professionnels de la santé établis sur la commune se réunit une fois tous les deux mois. Il comprend les responsables de l'AMAF (Aide ménagère au foyer), du SAF (Service d'aide familiale), du SASCOM (Service d'aide et de soins communautaires) d'Onex, une infirmière du SSJ (Service santé jeunesse), un assistant social de l'Hospice Général et une réceptionniste du Groupe médical d'Onex.

Un appel d'offre a été lancé auprès des pédiatres pour faire écho à une demande exprimée suite au décès d'un nouveau-né. Un distributeur de préservatifs a été installé à la Maison onésienne suite à la demande d'adolescents. Il a été également répondu à plusieurs demandes en organisant une information sur la pharmacie de ménage.

«Il faut toujours trouver une pertinence à ce que l'on fait, et pas simplement vendre de la prévention» remarque Elisabeth DEBENAY. «Il convient d'agir en fonction d'indicateurs réels et non pas simplement en fonction de l'air du temps». Deux exemples de campagnes récentes s'inscrivant dans ce cadre : la prévention des accidents ménagers et la prévention du SIDA. Dans le premier cas, une expo un peu particulière, organisée en partenariat, avait été montée dans la salle communale. Une maison géante, louée à Boulogne (F), permettait à chacun de percevoir le monde à la manière d'un bambin. Bref, de comprendre plus clairement les dangers que courent les enfants.

Des mini-débats étaient aussi de la partie. Ainsi, une physiothérapeute s'est exprimée sur «comment se relever après une chute?».

Dans le second cas, profitant de la journée mondiale du SIDA fixée au 1^{er} décembre, Onex-Santé lance un



concours destiné aux jeunes des cycles et collèges de la Champagne. Ils doivent d'ici le 12 novembre inventer un texte court ou un dessin simple de prévention du SIDA à l'attention des adultes.

Série de cours

Autre service mis sur pied par Onex-Santé : des cours donnés à des petits groupes à des prix accessibles à la majorité de la population. Ces cours sont généralement donnés par des professionnels extérieurs au centre. Il s'agit actuellement de : réflexologie à usage familial, Qi gong (bien-être par le mouvement), Eutonnie (gymnastique douce), gymnastique aquatique en eau chaude (avec une liste d'attente), de la grossesse à la naissance, alimentation (par thèmes), écoles du dos (avec la Ligue genevoise

contre le rhumatisme), ménopause et qualité de vie, et enfin, cinq soirées pour en finir avec la cigarette. Ces cours se déroulent sur deux sessions. Cela représente 500 inscrits par an pour une population de 17 000 habitants. En 1995, Elisabeth DEBENAY souhaite s'orienter vers la santé mentale et la socialisation. Elle prend donc des contacts avec des spécialistes pour voir si oui ou non elle lancera des cours sur ces thèmes. Relevons au passage que le canton verse 100 000 francs à Onex-Santé chaque année.

Pour conclure, citons Laurence FEHLMANN, secrétaire générale de la FEGPA : «L'objectif n'est pas juste d'être en santé, mais de l'être pour faire quelque chose, pour être actif».

S. GUERTCHAKOFF

A votre service pour votre santé

Hôpitaux

Hôpital cantonal		Rue Micheli-du-Crest 24	1205 Genève	372 33 11 382 33 11
Permanence médicale de Meyrin	Urgences	Prom. des Artisans 24	1217 Meyrin	782 66 22
Hôpital de la Tour	Hôpital général et urgences	Avenue J.-D. Maillard 3	1217 Meyrin	790 01 13

Médecins

Médecine d'urgence AMG	Garde permanente			320 25 11
S.O.S. Médecins	Garde permanente			348 49 50
Dr Luc Bieler	Gynécologue	Rue Carqueron 4	1220 Les Avanchets	796 61 41
Dr Marc Bolens	Pédiatre	Groupe médical Avanchet	1220 Les Avanchets	796 14 11
Dr Marie-Béatrice Bucher	Ophthalmologie	Rue Carqueron 1	1220 Les Avanchets	796 37 35
Dr Jean-Pierre Bucher	Psychiatrie et psychothérapie	Rue Carqueron 1	1220 Les Avanchets	797 07 11
Dr Fernand Charbonnet	Médecine interne + rhumatisme	Groupe médical Avanchet	1220 Les Avanchets	796 54 54
Dr Jean-Paul Ingignoli	Pédiatre	Groupe médical Avanchet	1220 Les Avanchets	796 14 11
Dr Georges Ryser	Pédiatre	Groupe médical Avanchet	1220 Les Avanchets	796 14 11
Dr André Schusselé	Médecine interne + hématologue	Groupe médical Avanchet	1220 Les Avanchets	796 54 54
Dr Georges Stückelberg	Méd.interne + gastro-entérologie	Groupe médical Avanchet	1220 Les Avanchets	796 54 54
Dr Charles Baudère	Médecine générale	Avenue Henri-Golay 10 B	1219 Châtelaine	797 17 40
Dr Jean-Daniel Viret	Médecine générale	Chemin De-Maisonnette 3	1219 Châtelaine	796 84 14
Dr Jean-Michel Claude	Médecine générale	Avenue du Lignon 40	1219 Le Lignon	796 32 87
Dr Catherine Forster	Pédiatre	Avenue du Lignon 40	1219 Le Lignon	796 11 18
Dr Claudine Jeannot	Médecine interne	Avenue du Lignon 41	1219 Le Lignon	797 22 11
Dr Alain Rouget	Médecine interne	Avenue du Lignon 41	1219 Le Lignon	797 22 11
Dr François Simon	Médecine générale	Avenue du Lignon 41	1219 Le Lignon	796 81 76
Dr Emma Brügger	Psychiatrie et psychothérapie	Rue du Village 28	1214 Vernier	782 03 80
Dr Alain Guignet	Médecine générale	Rue du Village 70	1214 Vernier	341 35 22
Dr Jean-Pierre Luya	Médecine générale	Rue du Village 70	1214 Vernier	341 35 22
Dr Raoul de Seigneux	Médecine interne	Chemin de l'Esplanade 12	1214 Vernier	341 04 56

Dentistes

Clinique dentaire de la Servette SA	Urgences/soins	Avenue Wendt 60	1203 Genève	733 98 00
Dr Werner Bieri	Dentiste	Rue Carqueron 5	1220 Les Avanchets	796 19 56
Dr André Carlsson	Dentiste	Avenue des Libellules 20	1219 Châtelaine	796 99 09
Dr Patrick Carlsson	Dentiste	Avenue des Libellules 20	1219 Châtelaine	796 99 09
Dr Pal de Benczédi	Dentiste	Avenue du Lignon 36	1219 Le Lignon	796 50 71
Dr Martin Schaller	Dentiste	Avenue du Lignon 34	1219 Le Lignon	796 30 90
Dr Gérald Braunersreuther	Dentiste	Chemin de l'Esplanade 16	1214 Vernier	341 25 35
Nicolas Bussat et Richard Ros	Techniciens-dentistes	Avenue des Libellules 18	1219 Châtelaine	796 69 87

Professions paramédicales

Eric Gagnaux	Physiothérapie	La Ruelle 9	1214 Vernier	341 45 58
Pascal Baudin	Physiothérapie	Rue Carqueron 3	1220 Les Avanchets	797 04 04
Jean-Luc Oestreich	Physiothérapie	Chemin du Croissant 6	1219 Châtelaine	797 51 97
Monique Baeriswyl et Liliane Raisin	Physiothérapie	Avenue du Lignon 10	1219 Le Lignon	796 88 25
Physio Centre de Vernier : Pierre Cavalli	Physiothérapie	Route de Peney 10	1214 Vernier	341 25 40
Thérèse Fournier	Pédicure Acgp	Avenue du Lignon 26	1219 Le Lignon	796 80 74
Michèle Chiorino	Pédicure Acgp	Chemin des Vidollets 45 A	1214 Vernier	341 01 71
Ariane Laurent	Logopédiste Arld	Chemin de Poussy 19	1214 Vernier	341 35 80
Irène Rolfo	Diététicienne	Rue du Village 21	1214 Vernier	341 02 54
Réjuta Paulais	Conseillère en santé	Chemin De-Maisonnette 3	1219 Châtelaine	796 27 10

A votre service pour votre santé

Pharmacies

Pharmacie d'Aire	Av. de l'Ain 1	1203 Genève
Pharmacie du Vieux-Village	Rue du Village 18	1214 Vernier
Pharmacie et drugstore des Avanchets	Rue du Grand-Bay 21	1220 Les Avanchets
Pharmacie Follonier & Cie Centre commercial Blandonnet	Rte de Meyrin 171	1214 Vernier
Pharmacie de Vernier	Rte de Vernier 184	1214 Vernier
Pharmacie de Châtelaine	Av. de Châtelaine 70	1219 Châtelaine

Samaritains

Section de Vernier	Prés. : M. Michel Ruchat	Rue Carqueron 5	1220 Les Avanchets	796 16 42
--------------------	--------------------------	-----------------	--------------------	-----------

Aide sociale communale

Service social de la Mairie de Vernier	Rue du Village 9	1214 Vernier	306 06 20
Centre social d'Avanchet	Rue du Grand-Bay 18	1220 Les Avanchets	796 59 30
Bureau social des Libellules	Avenue des Libellules 8	1219 Châtelaine	796 66 13
Centre social de Châtelaine	Chemin de l'Etang 2	1219 Châtelaine	979 06 06
Centre social du Lignon	Avenue du Lignon 78	1219 Le Lignon	796 63 11
Immeubles à encadrement social	Avenue du Lignon 50-53	1219 Le Lignon	796 16 70
Immeubles à encadrement social	Rue du Grand-Bay 16	1220 Les Avanchets	797 04 40
Repas à domicile de l'Hospice général			736 38 02

La vie... une course à la santé

Thème de ce numéro d'«Informations Vernier», le problème de la santé et surtout de sa prévention ne doit pas rester une manifestation unique.

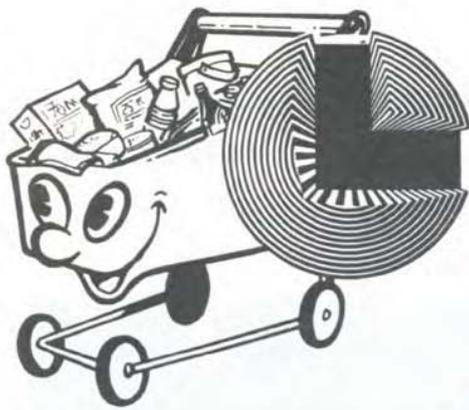
C'est la raison pour laquelle les autorités communales de Vernier étudient, dès 1995, la mise sur pied d'actions d'information, de promotion et de prévention de la santé (contrôle de la tension, les maladies cardiovasculaires, le diabète, la diététique, etc.), dont la population sera informée par notre bulletin d'information.

ARTS GRAPHIQUES ET COMMUNICATION

SRO-KUNDIG

*Un service complet
dans les arts graphiques*

49, chemin de l'Etang - CH-1219 Châtelaine Genève - Tél. 022/796 57 77 - Fax 022/796 65 02



Le Lignon en

LIGNON DIRECTE

Boire, manger, offrir, se faire plaisir, rester branché...

Danse avec les Zous !

En octobre ça bouge au
Centre Commercial du Lignon.
L'école de danse le Club Zou vous fera
découvrir ses disciplines les plus
branchées:
**Dance Show (style Janet Jackson),
et Rock acrobatic.**

Des démonstrations qui remuent les
corps des petits et des grands.



octobre

▼ **17-25 octobre**

Le manège enchantera
les petits.

▼ **26-29 octobre**

La danse en fête
avec le Club Zou.
Le **26** de 14h à 16h
Baby Michael Jackson.
Le **29** de 11h à 13h
American Dance Adulte
de 15h à 16h30
Rock'n'Roll Acrobatic
Junior.

en novembre

▼ **31 oct. au 12 nov.**

Foire aux Trouvailles.

▼ **21-26 novembre**

Exposition de la
Police Genevoise.

▼ **28 nov.- 3 déc.**

Les Amis
de St-Petersbourg vous
font découvrir leur ville
préférée.



3 petits tours...

Ça tourne rond au
Centre Commercial du Lignon.

Le Carrousel joyeux enchantera les
petits pour la joie de tous.

Une bonne surprise les attends:

Des bons pour un tour gratuit

seront distribués par les
commerçants du Centre.

Attention, il n'y en aura pas
pour tout le monde.

Temps perdu... temps retrouvé !

Le **Centre Commercial du Lignon**
vous invite à sa grande Foire aux
Trouvailles. Venez y découvrir des
objets d'une autre époque: meubles,
bibelots, verreries, cartes, timbres et
minéraux.

**Une super brocante pour
les amateurs.**



ENTREPRISE EN INSTALLATION
CHAUFFAGES CENTRAUX

Ernest AHAMMER

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

BUREAU:

91, avenue de Châtelaine
1219 Châtelaine
Tél. 796 74 74
Fax 796 90 41

ATELIER:

115, route de Vernier
1219 Châtelaine
Tél. 796 84 81

KONDO-DOJO ECOLE D'ARTS MARTIAUX

Ecole primaire, Chemin des Eglantines,
1219 Châtelaine

COURS POUR ENFANTS ET ADULTES

JUDO

Mardi 19 h 00
Jeudi 18 h 00



KARATE

Lundi 20 h 45,
Mercredi 18 h 00
Vendredi 18 h 45

AIKIDO

Mardi 20 h 15
Vendredi 20 h 15

KENDO

Lundi 18 h 30
Vendredi 17 h 30

Toute l'année durant les périodes scolaires

Renseignements:

Judo, Karaté et Aikido tél. 344 40 49
Kendo tél. 797 30 36 (soir)

Robert Vuillaume SA



Menuiserie
Charpente
Escaliers
Couverture
Fenêtres phoniques

Ch. des Vidollets 67 - 1214 Vernier

Tél. 341 01 01 - Fax 341 29 45

Devis sans engagement

DEPUIS PLUS DE 30 ANS A
VOTRE SERVICE

Entreprise Philippe MULLER
Peinture et papiers peints
Successeur de Mr Walter MULLER

DEVIS SANS ENGAGEMENT

28, Chemin de Poussy
1214 Vernier

tél. 341 66 41



Votre meilleure idée pour l'automobile.



Route du Pont-Butin
Tél. 022/792 34 11

T.S.S.

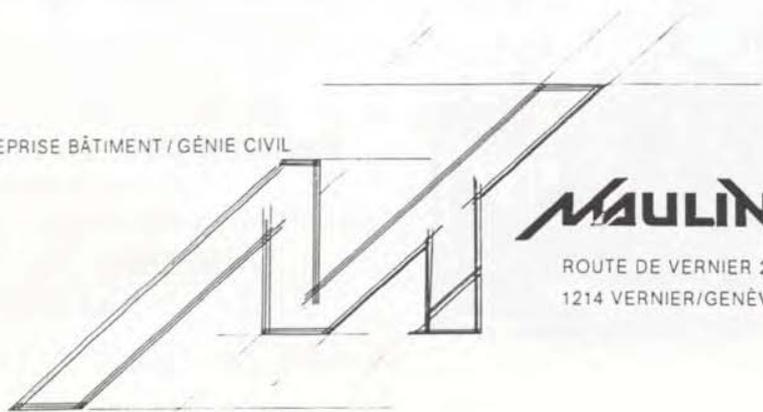


TOP SERVICE SERRURES

Dépannages urgents
24h/24h
Tous travaux d'entretien
Réparations
Pose de serrures de sécurité

Tél. 341 21 15 - Natel 077/25 76 61
Fax 341 21 15

ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



MAULINI

ROUTE DE VERNIER 203
1214 VERNIER/GENÈVE

Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

DEPUIS PLUS DE 30 ANS A
VOTRE SERVICE

Entreprise Philippe MULLER
Peinture et papiers peints
Successeur de Mr Walter MULLER

DEVIS SANS ENGAGEMENT

28, Chemin de Poussy
1214 Vernier

tél. 341 66 41

GIUSEPPE FURCOLO



8d, chemin Mouille-Galand
1214 Vernier
Téléphone 341 18 56

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien des jardins
Clôtures - Piscines

NEGRO SPIRITUALS & GOSPEL SONGS

THE BLIND BOYS OF ALABAMA



Mercredi 2 novembre 1994 à 20h30

Paroisse St Pie X

Carrefour du Bouchet
Genève
bus 10, 15, 14

Fr. 15.- /10.- AVS, étudiants

Billets en vente au Stand Info de Balexert et à l'entrée

*Organisé par
le Service culturel de la Mairie de Vernier,
tél. 306 06 86*

Activités parascolaires d'Aire

Nous accueillons les enfants qui participent aux activités surveillées pour le goûter dans la buvette de l'école.

Puis nous laissons aux enfants un moment de libre (env. 30 min.) pour des jeux à l'extérieur ou des activités libres à l'intérieur, avec possibilité d'occuper une salle de classe pour le repos ou des tâches personnelles.

Enfin, nous organisons et animons l'activité du jour jusqu'à 17h30, en essayant de respecter le voeu de chacun : si un enfant n'est pas intéressé par notre programme d'activités, il dispose, dans le local parascolaire, de jeux de société, de livres, de poupées, de voitures, de matériel de dessin et, en plus, il peut s'ébattre à sa guise avec des ballons, jeux de quille, etc., dans le préau qui est situé devant les fenêtres de notre local.

Voici un exemple de programme d'activités pour une semaine :

Lundi :

jeux dans le préau ou sur le terrain de football ou, en cas de mauvais temps, dans la salle de gymnastique.

Mardi :

bricolage ou, par beau temps, promenades (bois du Lignon, bords du Rhône, etc.).

Jeudi :

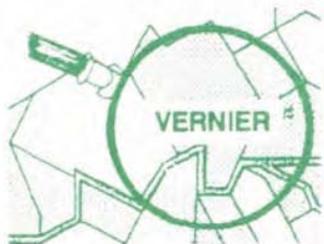
film à la salle vidéo (le film sera morcelé en plusieurs épisodes de 30 min. au plus).

Vendredi :

finition des bricolages de la semaine ou, de temps en temps, sortie ciblée (piscine, exposition, etc.).

Michèle MARTIN
et
Jeanine MERMOD

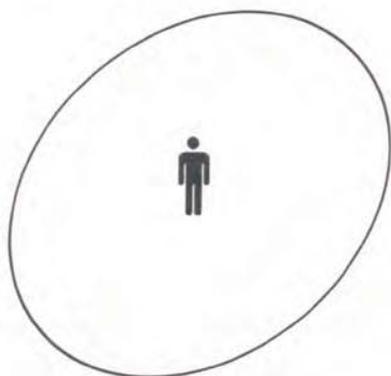
Animatrices parascolaires



Savoir... participer

Vernier dans la comparaison genevoise et helvétique : superficie et population

(communes de moins de 50 000 habitants)



Communes suisses

en moyenne

2340 hectares

1865 habitants



Communes genevoises

en moyenne

547 hectares

4371 habitants



Vernier

768 hectares

28 482 habitants

La plus petite : Ponte Tresa (TI), 28 hectares

La plus grande : Bagnes (VS), 28 230 hectares

Source : Annuaire statistique du canton de Genève, 1993

Le ● vert

Jeu anti-gaspi

Développé avec l'Office fédéral de l'environnement des forêts et des paysages (OFEFP) et d'autres organismes officiels et privés, **Superbag** est un ludiciel (logiciel ludique) à vocation écologique. Il permet d'apprendre en jouant à bien trier et éliminer les déchets. Interactif et animé, il a toutes les caractéristiques d'un jeu de société.

Son principe est simple : le joueur doit «faire le ménage» et trouver dans un appartement de quatre pièces, 43 objets à jeter ou à réparer. Il dispose de 3 sacs poubelles. S'il les remplit il est éliminé.

En effet, le verre, l'aluminium, le pet, les piles usagées doivent être évacuées dans des containers spéciaux, les vêtements déchirés peuvent être raccommodés, etc.

Le programme est gratuit et libre de droit. Ses auteurs incitent d'ailleurs les utilisateurs à le copier et à le faire circuler.

Disponible en Windows ou Macintosh à :

Atelier informatique, 33 Maladière, 2000 Neuchâtel.

(IB Magazine)

BOURSE AUX VÊTEMENTS DE VERNIER-VILLAGE

sous-sol de l'école des Ranches,
près de l'entrée de la salle de gym

Vêtements de deuxième main (femme/enfant)

**tous les mardis de 14h à 17h
et
le 2ème jeudi de chaque mois
de 18h à 20h**

Fermé pendant les vacances scolaires.

**Les vêtements déposés
doivent correspondre à la saison
et doivent être retirés en temps voulu.**

Agenda

2ème marche de Vernier

**Samedi et dimanche
12 et 13 novembre 1994**

Ecole de Vernier-Place

Parcours de 10 et 20 km

Départ :

école de Vernier-Place dès 8h,
dernier départ samedi 14h,
dimanche 12h

Fin des arrivées samedi 17h,
dimanche 15h.

Inscription : jusqu'au 22 octobre
Fr. 12.- par bulletin de versement
mention «MARCHE 94»
au CCP 12-15730-2.

Les inscriptions tardives pourront se
faire sur place + Fr. 2.- par partici-
pant.

Assurance :
à la charge des participants.

Une médaille souvenir sera offerte
à tous les participants.

Prix spéciaux au groupe le plus
nombreux et au groupe pompier le
plus nombreux.

Service sanitaire :
assuré par les samaritains.

A mi-parcours, boissons chaudes
et froides, saucisses et sandwiches.

La marche aura lieu par n'importe
quel temps.

En cas d'absence, la finance
d'inscription ne sera pas
remboursée.

Renseignements :
BETRISSEY J.-M., tél. 798 55 00
JACQUET F., tél. 797 17 25

Organisation :
Sapeurs-pompiers de Vernier

Que faire pendant les vacances d'automne ?

L'A.B.A.R.C.

centre de loisirs pour jeunes
de 13 à 18 ans sera ouvert tous les
jours de 14h à 19h durant la semaine
du 24 au 28 octobre.

Un après-midi " grimpe "

le mardi 25 ainsi qu'une
sortie au fort de l'Ecluse
(sur inscription) le jeudi 27
sont au programme.

De plus, L'A.B.A.R.C. informe
qu'une projection
" nuit de la glisse "
sera organisée
le mardi 15 novembre à 20h.

A.B.A.R.C.
151, rte de Vernier
1214 VERNIER
Tél. 796 21 01

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU LIGNON (ASPEL)

ASSEMBLEE GENERALE
LE 24 NOVEMBRE 1994
à 20h
Salle des cuisines scolaires

VENTE DE JOUETS D'OCCASION

**mardi 29 novembre 1994
de 14h à 20h**

à la Salle des fêtes du Lignon

Renseignements :
TROC LIGNON JOUETS
Sabine FASEL, tél. 797 07 80
Josette MONNIER, tél. 797 21 79

Balexert

Dans le hall du centre commercial

du 24 octobre au 5 novembre :

Année internationale de la famille avec
expo «Familles» patronnée par
Pro familia sur le thème : Edifier la
plus petite démocratie au coeur de la
société.

Présence de différentes organisations
proches de la famille et nombreuses
attractions. Grand concours de
dessins ouvert aux familles, avec la
participation de Caran d'Ache.

du 7 au 19 novembre :

Art Mur, peintures et sculptures,
oeuvre collective (de 30m x 5m x 6m)
réalisée par MM. HERMES,
QUIQUEREZ ET RESSEGUIER.

A LA MACAV



Du 31 octobre au 20 novembre

FAMILLES PAHUD et BOSSI

Coupez ciseaux...
Peignez pinceaux...
Tapez marteaux...

A. MURITH S.A.

DEPUIS 1888
AIDE LES FAMILLES EN DEUIL
24 H. SUR 24

SALONS FUNÉRAIRES et ACCUEIL

89, Bd de la Cluse
Genève - Téléphone **320 93 22**

Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et
10^e degré préprofessionnel
paramédical

ou en
économie

Cours d'été
Français pour étrangers

Secrétariat **médical**
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

*Vous désirez apprendre
à conduire ?*

Nouveau à Vernier

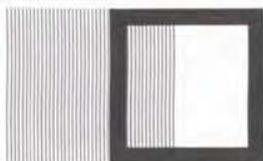
Moniteur diplômé - 20 ans de métier

AUTO-ECOLE BEERLI

Enseignement complet :
Sensibilisation (cours obligatoire)
Théorie et pratique

Natel : 077 24 37 38

Privé : 341 64 00



Fondée en 1890

mangola sa

Fabrique de FENÊTRES ISOLANTES

Economie d'énergie

Isolations phonique et thermique garanties

48, route du Bois-des-Frères - 1219 Aire (Genève) - Tél. (022) 796 61 11

BOULANGERIE

JENNY

Av. de Châtelaine 80

Tél. 796 48 29

Fax 797 46 19

Av. des Libellules 20

Tél. 796 23 04

Centre commercial du Lignon

CORDONNERIE CHAUSSURES

Spécialiste en petites pointures
Réparations soignées

Fermetures Eclair sur sacs et blousons

Service de talons et clés minutes

Tél. 796 61 54

CELLULITE...STOP!

Grâce à l'appareil de massage
CELLU M6 et à l'endermologie



ESSAI GRATUIT

Institut CLOË

2, Crest-des-Isles

1219 Aire-Le Lignon

Tél. 022/796 79 40

Méthode testée en milieu hospitalier

A deux, c'est toujours mieux !



GB&M rive droite + rive gauche

Deux fois plus proche de vous !

A Vernier depuis cinq ans, vers l'Hôpital depuis deux mois, GB&M a désormais deux adresses pour encore mieux vous servir: deux expositions pour la vente, deux ateliers pour les services, deux fois plus envie de vous satisfaire.

Aujourd'hui plus que jamais, Honda à Genève, c'est GB&M

Rive gauche

21, rue du Pré-Jérôme
angle bd de la Cluse
1205 Genève
Tél. 022 320 21 11

Rive droite

34, route du Nant d'Avril
1214 Vernier
Tél. 022 785 22 00

GB&M
GARAGE BINGGI & MOHEBACH SA

Véhicules neufs et occasions - Atelier - Carrosserie

H HONDA

Carte de visite

Une entreprise au service
de la commune de Vernier

Pompes funèbres
A. MURITH S.A.

Depuis 1888, lors d'un décès, nos services se chargent en permanence, avec discrétion, professionnalisme et humanité :

des formalités, de la coordination entre les organismes religieux et civils, de la rédaction et transmission des annonces mortuaires, de l'exécution soignée des lettres de faire-part, du transfert du lieu de décès à la chapelle funéraire, des soins et de la présentation des défunts, du convoi funèbre, de l'inhumation ou de l'incinération, des transports nationaux et internationaux par voiture ou par avion, des décorations florales et des cartes de remerciements.

Vous rencontrerez un assistant funéraire à notre bureau ou à votre domicile. Il vous proposera le service correspondant à votre attente.

La rationalisation des derniers devoirs à l'état brut, organisée dans les grands centres funéraires par les collectivités locales, ne doit pas être la seule alternative offerte aux familles dans la tristesse.

Que signifie aujourd'hui accompagnement des vivants et de leurs défunts, visites et présentation ?

Notre société présente un service de salons funéraires. Il s'agit de rendre certains droits aux familles, le droit de

visite en permanence, de voir son défunt dans de bonnes conditions, de pouvoir l'entourer en toute liberté, de le fleurir, de prier en sa présence, de recevoir ses amis et ses proches à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, comme à la maison.

Nous sommes les protecteurs de vos droits en ces moments de tristesse et d'émotion. Notre rôle c'est aussi un service de prévoyance funéraire, afin d'éviter à vos proches tout souci au moment du décès.

Notre fierté : devis et prix modérés, avec une qualité de marque et notre garantie.

Jean MURITH, *Directeur*

Jeux de sociétés **poussettes** SKIS *patins à glace* livres **luges** *tricycles*

Petits et grands venez nombreux

Le samedi 12 novembre 1994

**à la buvette de l'école des Ranches à Vernier
de 14h à 17h**

(6, rue du Village, parking, bus 6 arrêt Vernier-Place)

pour participer à une grande

VENTE-ACHAT

Chacun pourra vendre ou acheter des articles d'occasions tels que :

*jouets, livres, vélos, patins à roulettes, déguisements de l'Escalade, articles pour bébés, etc.
(pas de vêtements sauf tenues de sport)*

Les enfants et les adultes désirant vendre sont priés de se présenter dès 13h45 afin de pouvoir organiser leurs stands. Chacun sera responsable de son matériel.

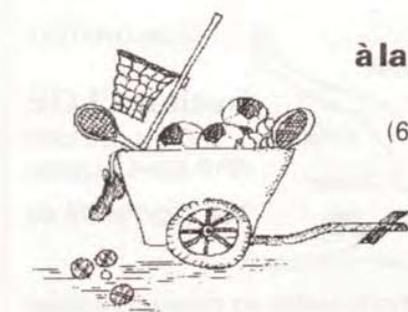
Finance d'inscription Fr. 2.- par vendeur.

Seuls les articles propres et en bon état seront acceptés.

Nous aiderons à préparer la vente et superviserons la manifestation.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer.

Organisateur : Groupe d'Habitants de Vernier-Village
Renseignements : tél. 341 16 08 ou tél. 783 06 42 (soir).



combinaisons **baby-relax** VELOS trottinette **surf** planche à roulettes **kimono**

COURS DE PLONGEE A LA PISCINE DU LIGNON GRAND SUCCES

Pour la première fois, des cours de plongée ont été organisés dans le cadre des activités sportives communales. Treize personnes y ont pris part et ont brillamment réussi l'examen final. Le lundi 5 septembre 1994, en présence de Monsieur ISELI, Conseiller administratif délégué, chaque participant a reçu son brevet «OPEN WATER» de PADI.



De gauche à droite, haut : S. Metry, L. Correia, B. Muffat, S. Beux, D. Heidelberger, L. Travaini.
De gauche à droite, bas : P. Gilliéron (instructeur), D. Uldry, D. Berna, G. Lagger, M. Sakkas, E. Jakob, S. Muffat, A. Drewniak, C. Iseli (Conseiller administratif délégué).

Ecole de tennis - novembre/décembre 1994

Destinée aux jeunes de 8 à 16 ans.

Les mercredis : du 2 novembre au 21 décembre

Prix : Fr. 80.- la période.

Renseignements, inscriptions et paiements :

Centre de tennis d'Aire,
17, ch. des Lézards, 1219 AIRE, tél. 796 21 98.

Ecole de ski alpin 1995

Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés), organisés par le Service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

Périodes, à choix (4 mercredis) :

- 1ère période du 11.01.1995 - 01.02.1995

- 2ème période du 01.03.1995 - 22.03.1995

Prix par période : Fr. 160.- tout compris.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Service des sports, 30, route du Bois-des-Frères, (piscine) 1219 LE LIGNON, tél. 796 62 96 (le matin).

CENTRE DE TENNIS D'AIRE

NOUVEAU

4 COURTS DE

BADMINTON

Renseignements de 8h à 20h
Centre de tennis d'Aire
17, ch. des Lézards, 1219 AIRE
Tél. 796 21 98



1 commune 5 quartiers

Pages d'information des associations de quartier



Infos quartier - CHATELAINE

A.I.C.E. - Case postale 207 - 1219 Châtelaïne

Séances du Comité

Tous les premiers lundis du mois, le comité de l'AICE se retrouve pour sa séance mensuelle.

Les sujets intéressant l'ensemble de notre quartier y sont abordés.

Fête des Promotions, 1er Août, Noël des aînés, problèmes de circulation, etc. sont traités par une équipe animée de bonne volonté et soucieuse du bien-être des habitants de Châtelaïne.

Si vous désirez en savoir plus, venez nous rejoindre les lundis 7 novembre et 5 décembre 1994 à 20h dans notre local, av. de Châtelaïne 84 (sous l'école).

Local de l'AICE

Vous cherchez un endroit agréable pour des fêtes de famille ?

Vous pouvez louer notre local, 84, avenue de Châtelaïne, en téléphonant à notre Président M. André ABERLE au 796 06 70 ou en passant au magasin de tabac Naville, chemin De-Maisonneuve, pour vous y procurer un formulaire d'inscription.

Remarque :

Notre local ne peut être loué que pour le week-end et pendant l'année scolaire.

Formation du comité 1994-1995

Président	ABERLE André	796 06 70
Vice-président	MEAN Pierre-Alain	796 50 12
Trésorière	JOHNSON Claude	797 19 58
Vice-trésorière	KUNG Frédérique	793 27 14
Secrétaire	de KAENEL Sylvie	797 48 82
Vice-secrétaire	PUCHAT Muriel	734 68 85
Journal :		
Editeur	ABERLE André	796 06 70
Rédacteur resp.	MEAN Pierre-Alain	796 50 12

Circulation, sécurité et inquiétude

Au cours d'une de ses dernières séances de Comité, notre Association a pris bonne note des soucis d'habitants de quelques quartiers périphériques du Village. Qu'il s'agisse de Crotte-au-Loup, des nouveaux immeubles de la route de Peney, de Poussy ou de ceux situés à l'entrée du Village, côté Nord, les gens sont unanimes à souhaiter une amélioration rapide des conditions de circulation, non seulement des véhicules, mais aussi et surtout des piétons et parmi eux, des enfants.

Nous savons ce qu'on dira : on est en pleine expansion, il faut voir de quelle façon les choses vont s'équilibrer, quelles habitudes vont prendre les usagers, etc. En ce qui concerne ces habitudes, force nous est de reconnaître qu'il y en a de mauvaises, les automobilistes - entre autres - ne respectant pas toujours les bonnes règles de la circulation et du stationnement : véhicules arrêtés sur des trottoirs alors qu'à 20 mètres des places de parcage sont libres par dizaines, vitesse excessive dans des zones où elle est précisément limitée... Nous en passons et des meilleures. Que dire de ces véhicules cocassement posés pendant plus de 24 heures sur un trottoir, au pied d'un panneau de stationnement interdit ? Mais que l'on se rassure, nous n'avons pas relevé de numéros. Notre propos est de montrer l'incohérence du monde motorisé dans lequel nous évoluons ! La Police municipale fait ce qu'elle peut. Elle réagit aussi souvent et

rapidement qu'il est possible de le faire. Et nous lui devons beaucoup, n'en déplaise à ceux qui n'ont pas eu l'occasion de faire appel à elle. Nous ne sommes pas dans ses secrets, mais nous sommes presque sûrs qu'elle doit parfois s'arracher les cheveux - au figuré bien évidemment - face à certaines situations qu'elle a pour mission de réprimer. Parce qu'éduquer n'est malheureusement pas suffisant.

Il y a aussi les piétons que nous sommes tous : il faut bien abandonner son véhicule sur le paillason, devant la porte d'entrée. On ne peut pas l'amener jusqu'à la cuisine. Pour le garer où ? Vous savez ce que sont les cuisines modernes : on a tout juste la place de ranger les fourchettes. Alors vous pensez, une voiture...

Eh bien, nous devons convenir que nous autres, piétons fraîchement évacués de notre véhicule, nous nous comportons exactement comme nous reprochons aux vrais piétons de le faire.

Parce qu'il y a de vrais piétons : ceux qui n'ont pas de véhicules, donc moins de soucis et que nous, automobilistes, tolérons tout juste sur la route. Ceux-là, les vrais piétons, savent utiliser les passages qui leur sont réservés. Ils savent que la force mécanique n'est pas de leur côté. Mais les autres, c'est-à-dire vous et nous ? Que celui qui, sa clé de contact encore chaude à la main, n'a pas traversé la route n'importe où - de préférence à 10 mètres d'un passage

pour piétons - et n'importe comment - c'est-à-dire en pensant que ses congénères automobilistes vont le reconnaître comme l'un des leurs - nous jette la première pierre ! Parce que c'est exactement ce que nous faisons : nous ne sommes pas de vrais piétons lorsque nous abandonnons notre enveloppe métallique, nous sommes des automobilistes à pied. Nuance !

Trêve de plaisanterie. Nous étions pourtant à moitié sérieux. Mais nous devons admettre qu'il y a beaucoup à faire. A commencer par corriger si cela se peut, notre comportement. Ensuite en demandant à nos autorités communales de repenser une fois de plus le problème de la circulation dans et hors du Village. Même si l'on pense qu'il n'y a plus rien à faire. Pensons aux parents qui s'inquiètent à juste titre des conditions de sécurité qui devraient régner sur les cheminements piétonniers.

Même si l'on a déjà beaucoup fait, il faut faire encore plus. Et s'il est vrai que la peur du gendarme est le commencement de la sagesse, essayons quand même de nous passer de ses services surtout lorsqu'il s'agit simplement de se comporter normalement : la signalisation en place peut nous y aider ; il suffit de s'y conformer.

Ce n'est pas plus difficile.

Le comité de l'AIVV

Centre social de Châtelaine

Suite à la votation de février 1992 au cours de laquelle le peuple genevois avait accepté la loi sur l'aide à domicile, des changements sont intervenus dans l'organisation, notamment dans la délimitation des secteurs géographiques.

Les centres sociaux des Avanchets et du Lignon subsistaient, mais un problème apparaissait pour celui de Châtelaine devenu trop petit avec le rattachement du secteur de Vernier-Village.

Afin de mettre à disposition des différents services les surfaces nécessaires à leurs activités, les autorités étudiaient diverses solutions et portaient leur choix sur l'installation sur la parcelle «Souvairan» au chemin de l'Etang de modules d'une surface de plancher de 450m² répartis sur deux étages.

En octobre 1993, le Conseil municipal ouvrait au Conseil administratif le crédit nécessaire pour couvrir les frais de construction et d'aménagement de ce nouveau centre social, dont l'inauguration officielle s'est déroulée le jeudi 22 septembre en présence notamment

de M. Guy-Olivier SEGOND, Conseiller d'Etat chargé du Département de l'action sociale et de la santé; des autorités communales et des représentants des différents services sociaux (Hospice général, Croix-Rouge, etc.) ainsi que Mme Gabrielle FALQUET, Conseillère administrative de la commune de Vernier qui, s'adressant aux invités, a déclaré :

"Une inauguration est toujours un moment privilégié dans la vie d'une commune.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour marquer l'ouverture du nouveau Centre social de Châtelaine.

En effet, suite au vote positif du mois de février 1992, Genève acceptait la loi sur l'aide à domicile.

Dans cette loi, le rôle des communes est clairement défini : "mettre à disposition les locaux nécessaires pour que les différents services puissent travailler dans les meilleures conditions".

La commune de Vernier s'est attelée rapidement à cette tâche.

Après plusieurs réflexions, l'autorité exécutive, en collaboration avec les représentants des différents services,

a décidé de construire le Centre de Châtelaine et, vu la configuration de la commune, de garder les antennes du Lignon et des Avanchets.

Le 12 octobre 1993, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité le crédit de Fr. 920 000.- pour cette réalisation.

Un bâtiment, quel qu'il soit, ne peut être livré «clés en main» sans que les utilisateurs soient partie prenante dans sa conception. C'est pour cette raison qu'une étroite collaboration s'est instaurée entre les différents partenaires où tout a été discuté.

L'expérience de cette collaboration a été très enrichissante pour tout le monde, le travail a été fait dans un esprit de découverte des autres et de solidarité.

C'est pour cela que d'un commun accord ces échanges se poursuivront, afin que les personnes bénéficiant de ces prestations trouvent un écho favorable à leur demande.

Mon souhait pour l'avenir est que les collaboratrices aient du plaisir à l'intérieur de ces locaux et que chacun puisse admirer la fresque de Mme SAVARY-GRIVEL qui égaye cette construction."



Photo D. SAVARY-GRIVEL

Service des aides ménagères au foyer (AMAF)

Le service de l'aide ménagère au foyer (AMAF), membre fondateur de la Fédération des services privés d'aide et de soins à domicile du canton de Genève, intervient chaque mois auprès de 8500 personnes âgées ou handicapées domiciliées sur le territoire du canton de Genève.

Ses collaborateurs effectuent l'entretien courant ou occasionnel du ménage, font des courses, préparent des repas, dispensent des soins d'hygiène, etc. Ils apportent leur concours et leur présence en complément de l'entourage naturel ou lorsque celui-ci fait, définitivement ou temporairement défaut.

Les responsables d'équipe assurent une permanence téléphonique chaque matin de 8h30 à 9h30. Elles sont à disposition du public pour toutes demandes ou informations.

Centre social de Châtelaine

- secteur Vernier-Village, Poussy : ISLER Josette, tél. 979 06 23, fax 979 06 05
- secteur Balexert, Châtelaine centre : DE FOURCROY Christine, tél. 979 06 22

Centre social du Lignon

- secteur Les Libellules, Aïre, 53, av. du Lignon : PILLOY Christine, tél. 797 49 40, fax 797 49 40
- secteur Le Lignon (sauf No 53), Bois-des-Frères : SIMONIN Gabrielle, tél. 797 16 44, fax 797 49 40

Centre social Avanchets

- secteur Avanchets, Vernier, Cointrin : CUENNET Jacqueline, tél. 796 59 30, fax 797 33 14.

Service d'aide familiale (SAF)

Le Service d'aide familiale procure une aide

- aux mères/pères, qui, momentanément, ne peuvent pas assumer leurs tâches familiales,
- aux personnes malades, accidentées, handicapées de tous âges, à court ou long terme, pour leur permettre de rester dans leur cadre de vie.

Prestations du service :

- soins aux nourrissons et garde d'enfants,
- entretien courant du ménage et du linge,
- courses, repas (régimes),
- soins d'hygiène de base et de confort, aide pour les lever/coucher,
- nettoyages importants.

Intervention :

entre 17h et 19h

(week-ends et jours fériés, si nécessaire)

Responsable :

Madame Sylvia BUSON,
de 9h à 12h
(tél. 979 06 21).

Hospice Général Institution genevoise d'action sociale

Les assistants sociaux et secrétaires sociales de l'Hospice général

- accueillent toute personnes ayant besoin d'une information, d'un conseil, d'un soutien.
- sont à disposition lors de difficultés d'ordre administratif : chômage, impôts, assurances sociales, logement.
- étudient toute situation en vue d'une aide financière.
- renseignent sur les équipements et les services sociaux du canton, ainsi que sur les activités et les infrastructures du quartier.

Soucieux d'être à l'écoute de la population verniolane, les collaborateurs de l'Hospice général s'efforcent d'offrir aux consultants, disponibilité, qualité d'information et de trouver, avec eux, des solutions à leurs demandes.

Pour la commune de Vernier, trois centre sociaux sont ouverts aux habitants, selon trois secteurs délimités actuellement de la façon suivante :

Centre social de Châtelaine

2, chemin de l'Etang - 1219 Châtelaine - Tél. 979 06 06
secteur : Châtelaine, Vernier-Village, les Libellules, le quartier des Coquelicots.

Centre social du Lignon

78, av. du Lignon - 1219 Le Lignon - Tél. 796 63 11
secteur : Cité du Lignon, la presqu'île d'Aïre.

Centre social des Avanchets

18, rue du Grand-Bay - 1220 Avanchets - Tél. 796 59 30
secteur : Cité des Avanchets, l'avenue de Crozet, le secteur des Corbillettes.

Service d'aide et de soins communautaires (SASCOM)

Section genevoise de la Croix-Rouge Suisse

Responsable : Madame C. POIRE, tél. 979 06 18.

Heures de présence téléphonique :

de 14h à 15h (jeudi de 11h à 12h).

En dehors des heures d'ouverture du Centre :

Centrale d'appel, tél. 342 85 50.

Soins ambulatoires : de 17h à 18h.

Consultations de santé pour mère et jeunes enfants :

dès le 16 novembre,

tous les 15 jours le mercredi de 15h à 17h.

Soins aux malades :

Tous les soins infirmiers, soins thérapeutiques sur prescription médicale à domicile, 7 jours sur 7 et jusqu'à 22h. Soins d'hygiène corporelle. Ecoute et soutien. Enseignement au malade et à son entourage.

Aide aux personnes âgées :

Pour les actes quotidiens, soins corporels, soins simples, préparation de repas, courses, mobilisation, entretien courant du logement, etc. Prestations effectuées par des aides extra-hospitalières formées.

Promotion de la santé et prévention :

Conseils et informations auprès des familles, des malades, des personnes âgées et de leur entourage pour rester en santé. Visites à domicile proposées à toutes les mères à leur sortie de maternité ou de clinique après la naissance de leur enfant.

Consultations de santé pour mères et jeunes enfants :

Lieu de rencontre, d'échange, de discussion et de conseils, animé par des infirmières de la santé publique. Dépistage, écoute et aide lors de problèmes touchant à la santé. Soins infirmiers quand nécessaire.

Actions médico-sociales :

Collaboration, coordination, démarches en relation avec les autres services d'aide à la maison, les médecins traitants, les travailleurs sociaux, lors de sorties d'hôpital, pour un placement ou une hospitalisation, un accompagnement en fin de vie ou toute autre situation.

Physiothérapie et ergothérapie :

Des physiothérapeutes et ergothérapeutes offrent des traitements à domicile sur demande médicale : rééducation motrice, adaptation de moyens auxiliaires visant à une meilleure qualité de vie et à retrouver un maximum d'autonomie.

Antennes du SASCOM :

Centre social du Lignon, av. du Lignon 78, 4ème étage
Centre social des Avanchets, 18, rue du Grand-Bay.

(Tél. : appeler le Centre social de Châtelaine)

Soins ambulatoires de 14h à 15h (jeudi de 11h à 12h)

Consultations nourrissons : mardis de 15h à 17h.

Service social

Conférence-débat

Chaque année, le Service social propose aux aînés une «Conférence-débat» autour d'un thème choisi par les clubs.

Pour l'édition 1994, une seule idée de sujet est parvenue aux organisateurs mais elle a fait l'unanimité. La proposition est de tenter de donner une information simple et claire sur :

- les démarches concrètes à effectuer lors du décès de l'un des conjoints,
- le testament, comment faire ?
- les questions d'héritage et de succession...

Ces points recourent aussi bien des informations pratiques que des sujets plus théoriques et techniques. Des spécialistes seront à votre disposition pour répondre à vos questions. N'hésitez pas, venez le

mercredi 2 novembre 1994 à 15h
à la grande salle d'Avanchet-Salève.

Comme d'habitude, cette conférence sera suivie d'une petite collation à laquelle tous les participants sont invités.

N.B. Cette conférence est préparée pour les aînés, certes, mais toute personne plus jeune intéressée par le sujet est la bienvenue.

Permanence chômage

chaque jeudi
de 9h à 12h

à la Maison de Quartier
d'Aire-Le Lignon,
ch. Nicolas-Bogueret 12 bis,

Tél. 797 20 98

Anniversaires aînés

Deux personnes fêtaient leurs 90 ans en septembre dernier :

- **Madame Rose BENOIT**,
av. du Lignon 53, le 13 septembre

- **Monsieur Charles ACKERMANN**,
av. du Lignon 6, le 28 septembre.

*Encore nos meilleurs vœux
à eux deux !*

Ah ! la belle Escalade

En ce début d'automne, avec la venue des jours moins longs et plus froids, il faudra bientôt penser à confectionner les costumes d'Escalade.

Si pour les mains habiles de certaines mamans, le thème et la réalisation des déguisements sont une chose aisée, pour d'autres il est vrai que la couture est un véritable casse-tête avec source d'énerverment et perte de patience.

VOICI DONC UNE BONNE SOLUTION

En effet, pour la 3ème année consécutive, l'APE Balaxert organisera les 11 et 12 novembre 1994 une vente-échange de costumes et accessoires d'Escalade à la maison de quartier de Balaxert.

Si l'idée de cette vente fut accueillie avec succès, nous avons malheureusement constaté que les acheteurs potentiels sont souvent en surnombre par rapport aux articles en vente.

Nous lançons un vif appel aux gens de tous les quartiers :

Qui n'a pas au fond de ses armoires, cave ou grenier, des costumes pour que cette vente se réalise dans de bonnes conditions ?



Habitants de la commune de Vernier, parlez-en à vos amis et connaissances. Nous accueillons dès aujourd'hui les costumes en dépôt et sommes disposés à les prendre à votre domicile également après la fête, afin que ceux-ci ne vous encomrent pas pendant l'année.

La réception des articles aura lieu le vendredi 11 novembre 1994 de 18h à 20h.

**La vente
le samedi 12 novembre 1994
de 10h à 12h.**

La reprise ou remboursement, le samedi 12 novembre 1994 de 13h30 à 14h30.

Dès maintenant, nous tenons à votre disposition des affiches à placarder dans vos quartiers.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Madame Suzanne LENZ, tél. 796 55 61 (répondeur)
Madame Annemarie NANCOZ, tél. 797 10 85
Madame Caroline BOCHATAY, tél. 796 31 32

Vacances verniolanes pour les enfants d'Ardusat

Cette année encore, grâce à la générosité de familles de Vernier... et d'ailleurs, les Autorités verniolanes ont pu accueillir 10 enfants du village d'Ardusat, en Transylvanie, pour un séjour dans notre région.

Arrivés le 28 juillet à l'Aéroport de Genève-Cointrin, après avoir voyagé 15 heures en minibus pour rejoindre Bucarest, avant de s'envoler avec Swissair vers notre pays, où ils étaient attendus, avec impatience, par leurs hôtes.

Chaque famille a, durant le séjour, organisé personnellement l'emploi du

temps de son invité afin de lui offrir des jours agréables et enrichissants.

Le mercredi 18 août, M. CHILLIER, Maire, promoteur de cette action, recevait, au nom des autorités municipales, les enfants et les familles d'accueil à la Mairie de Vernier, amicale rencontre à laquelle participait S.M. Anne de Roumanie, venue saluer ses petits compatriotes.

Et le vendredi 19 août, au matin, chacun s'est retrouvé dans le hall de départ de l'Aéroport, les yeux parfois un peu humides, pour le voyage

de retour, avec l'espoir pour certains de revenir un jour.

Les autorités municipales tiennent à renouveler leur très vive gratitude aux familles qui ont participé généreusement à cette action, action qui ne peut continuer, pour permettre à d'autres enfants d'Ardusat de passer quelques jours dans notre pays, que si **des familles sont prêtes à héberger bénévolement un enfant durant 3 semaines environ.**

Renseignement :
Mairie de Vernier, Tél. 306 06 26

LeMatin
le quotidien romand

COVENERS
THE INTERNATIONAL ROCK FESTIVAL

PRÉSENTENT:

FESTIVAL

VERNIER



ROCK

NOVEMBRE 94



JEUDI 3 NOVEMBRE

BECK (USA)

BEN HARPER (USA)

ELLIOTT MURPHY (USA)

VENDREDI 4 NOVEMBRE

MORPHINE (USA)

URBAN SPECIES (UK)

SANDALS (UK)

SAMEDI 5 NOVEMBRE

RANDY CRAWFORD (USA)

CASSANDRA WILSON (USA)

PACEMAKER (CH)

RESEAUROCK SUISSE 1994

SALLE DES FÊTES DU LIGNON

SOUTENU PAR:

fegpa
PRÉVENTION DE L'ALCOOLISME



Transports publics genevois

CIPRET
PRÉVENTION TABAGISME
GENÈVE